

IMPORTANT - TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27.04.2016 (UE)

Loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée

! Veuillez lire attentivement ce qui suit avant de vous déterminer et pensez à joindre impérativement ce document avec les pièces justificatives demandées sans quoi votre demande de prêt ne pourra être étudiée.

A – Traitement à des fins de prospection commerciale

La collecte des données personnelles dans le cadre des activités commerciales de la Caisse de Crédit municipal de Toulon (CCMT) ne conditionne pas la conclusion du contrat. Tout refus de votre part n'entraînera pas, de ce seul fait, un refus de contracter de la CCMT.

B- Traitement en vertu d'une obligation légale

Outre la nécessaire appréciation de votre solvabilité (article L313-16 du Code de la consommation), la CCMT vous informe que le traitement de vos données personnelles est également motivé par le respect d'une obligation légale liée à la nécessaire connaissance que les établissements de crédit doivent avoir de leur client notamment au regard de ses obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Code monétaire et financier, Livre V Titre VI).

D'une manière générale, le traitement de vos données personnelles aux stades précontractuel et contractuel répond aux obligations légales en matière de crédit, imposées par le Code de la consommation en son Livre III.

Dans ce cadre obligatoire, la collecte de vos données conditionne la conclusion du contrat dans le sens où la CCMT refusera de contracter à défaut de communication et de possibilité de traitement des données concernées.

C- Traitement dans le cadre d'un contrat souscrit en garantie du crédit octroyé ou dans le cadre de l'exécution du contrat

Si vous souscrivez un contrat lié à l'exécution de l'offre qui vous sera éventuellement soumise (notamment la souscription d'une assurance facultative proposée par la CCMT) vos données personnelles pourront être communiquées à l'assureur notamment dans le cadre de l'étude préalable de votre situation par ce dernier ou, en cas d'acceptation, si le risque assuré se réalise.

En cas de procédure extra-judiciaire ou judiciaire, les données utiles pourront également être communiquées à l'administration (notamment les tribunaux) ou encore aux auxiliaires de justice dans le cadre d'un litige ou de l'exécution d'une décision de justice (avocats, notaires et huissiers de justice par exemple). Plus généralement, ces données pourront également être utilisées dans le cadre de l'exécution du contrat, notamment pour prendre contact avec vous.

En l'absence de relation contractuelle formalisée (par exemple : refus de prêt après étude de solvabilité) les données collectées seront conservées à des fins de traçabilité et de vérifications notamment dans l'hypothèse où une nouvelle demande serait ultérieurement formulée par vos soins.

D – Vos droits en matière de traitement de vos données personnelles

Dans tous les cas la CCMT ne collectera et ne traitera que les données nécessaires aux finalités ci-dessus. La CCMT ne commercialisera, ne communiquera et ne cédera pas vos données hormis le cas de cession du présent contrat. L'exploitation des données ne donnera pas lieu à des opérations de prise de décision automatisée y compris par profilage.

La CCMT vous informe également sur les points suivants :

Interlocuteurs et responsables

- Le responsable du traitement de vos données personnelles est : Gilles FABRE, Directeur de la CCMT. Il est joignable par courrier à l'adresse suivante : place Besagne Bâtiment A 83000 TOULON ou par courriel à l'adresse suivante : responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr
- Le délégué à la protection de vos données personnelles est : Marina STROHL. Elle est joignable par courrier à l'adresse suivante : place Besagne Bâtiment A 83000 TOULON ou par courriel à l'adresse suivante : dpo@credit-municipal-toulon.fr

Personnes pouvant avoir accès aux données

- Dans le strict respect des motifs de traitement énumérés ci-dessus, les personnes qui pourront avoir accès à vos données personnelles sont les préposés de la CCMT dans le cadre de leur mission, fonction, et sous contrôle du responsable du traitement et du délégué à la protection des données, chacun selon son rôle.
- Le Groupement d'intérêt économique (GIE) CM SERVICES, en sa qualité de sous-traitant de la CCMT (221 rue DUGUESCLIN 69003 LYON- RCS LYON 538 491 085), responsable de la gestion du logiciel informatique pour la CCMT.
- MUTLOG (Mutuelle du logement), immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 325 942 969, et MUTLOG Garanties, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 384 253 605, dont le siège social est sis 75 Quai de la Seine 75019 PARIS, entreprises soumises au Code des assurances.
- SPHINX SOLUTIONS 83, SAS immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro SIREN 534 037 924, dont le siège social sis 69 Route de Montfavet 84 000 AVIGNON.
- Le prestataire de service de la CCMT, QUADIENT, SA immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro SIREN 402 103 907, dont le siège social sis 42-46 Avenue Aristide Briand 92 220 BAGNEUX, dans le cadre de l'envoi de courriers.
- Les autorités, institutions, administrations, juridictions et organismes bancaires, financiers, fiscaux et judiciaires.
- Le médiateur de la CCMT, actuellement le Médiateur de la consommation membre de la SAS de Médiation Professionnelle immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 814 385 357 et dont le siège social sis 24 Rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX, dans le cas où vous effectueriez une demande de règlement amiable d'un litige vous opposant à la CCMT.
- Les commissaires aux comptes, actuellement EXPERTEA AUDIT, SAS immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro SIREN 504 875 931 et dont le siège social sis 60 Boulevard Jean Labro 13016 MARSEILLE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.

Paraphes : 

- Les auditeurs externes, actuellement PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, SAS immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro SIREN 672 006 483 et dont le siège social sis 63 Rue de Villiers 92 200 NEUILLY-SUR-SEINE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.

Tous les préposés de la CCMT sont soumis au secret professionnel dont le non respect est sanctionné pénalement.

Nature des données collectées

Il peut s'agir de données courantes (par exemple : nom, prénom, email, ...) ou de données pouvant être considérées comme sensibles (par exemple : données relatives à la santé- sous réserve du secret médical-, documents d'identité, numéro de sécurité sociale, données bancaires).

Les données collectées sont celles figurant :

- dans les divers documents précontractuels que vous aurez, soit renseignés soit signés après qu'ils aient été complétés sur la base de vos déclarations (par exemple : situation professionnelle, revenus, charges financières, établissement teneur de compte). Ces données pourront le cas échéant être reportées dans la documentation contractuelle et le système informatique du prêteur (par exemple : nom, prénom, date et lieu de naissance, situation matrimoniale, familiale, professionnelle, identité bancaire).
- dans les documents fournis pour l'étude de votre demande de financement (par exemple : données bancaires, documents d'identité).

Durée de conservation

- Les données collectées seront conservées pendant une durée de cinq années après la fin de la relation contractuelle.
- En l'absence de conclusion du contrat (par exemple : refus de prêt après étude de solvabilité) ou en cas de rétractation après signature de l'offre, les données collectées seront conservées pendant une durée de six mois (à compter de la décision de refus, d'annulation ou de rétractation), et vos coordonnées pendant trois ans à compter du dernier contact avec vous, dans le cas où vous accepteriez leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

Droits fondamentaux

- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données personnelles et d'un droit à l'effacement de vos données personnelles, dans les cas prévus par la réglementation.
- Vous bénéficiez du droit à la portabilité de vos données (elles peuvent être transmises à votre demande dans les conditions que vous pourrez fixer).
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Le retrait de votre consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait. Lorsque vos données personnelles sont traitées à des fins de prospection commerciale, y compris par profilage, vous disposez d'un droit d'opposition à tout moment au traitement de ces données à de telles fins.

Pour exercer ces droits vous pouvez, soit adresser un courrier à l'attention du responsable du traitement, à la Caisse de Crédit Municipal de Toulon place Besagne Bâtiment A 83000 TOULON ou adresser un courriel à l'adresse : responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3, Place de Fontenoy TSA 80715 -75 334 PARIS CEDEX 07-Tél. 01 53 73 22 22-Fax 01 53 73 22 00-www.cnil.fr

Vous pouvez retrouver le détail des conditions et des modalités d'exercice de vos droits sur la Charte de protection des données personnelles consultable sur notre site internet www.credit-municipal-toulon.fr.

Je soussigné(e)

reconnais et accepte que mes données personnelles soient utilisées pour les finalités mentionnées dans le présent document, autres que la prospection commerciale, notamment **en vertu d'obligations légales** (§ B et C) (**obligatoire pour conclure le contrat**) :

Fait à, le/...../.....

Signature :

IMPORTANT - TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27.04.2016 (UE)

Loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée

! Veuillez lire attentivement ce qui suit avant de vous déterminer et pensez à joindre impérativement ce document avec les pièces justificatives demandées sans quoi votre demande de prêt ne pourra être étudiée.

A – Traitement à des fins de prospection commerciale

La collecte des données personnelles dans le cadre des activités commerciales de la Caisse de Crédit municipal de Toulon (CCMT) ne conditionne pas la conclusion du contrat. Tout refus de votre part n'entraînera pas, de ce seul fait, un refus de contracter de la CCMT.

B- Traitement en vertu d'une obligation légale

Outre la nécessaire appréciation de votre solvabilité (article L313-16 du Code de la consommation), la CCMT vous informe que le traitement de vos données personnelles est également motivé par le respect d'une obligation légale liée à la nécessaire connaissance que les établissements de crédit doivent avoir de leur client notamment au regard de ses obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Code monétaire et financier, Livre V Titre VI).

D'une manière générale, le traitement de vos données personnelles aux stades précontractuel et contractuel répond aux obligations légales en matière de crédit, imposées par le Code de la consommation en son Livre III.

Dans ce cadre obligatoire, la collecte de vos données conditionne la conclusion du contrat dans le sens où la CCMT refusera de contracter à défaut de communication et de possibilité de traitement des données concernées.

C- Traitement dans le cadre d'un contrat souscrit en garantie du crédit octroyé ou dans le cadre de l'exécution du contrat

Si vous souscrivez un contrat lié à l'exécution de l'offre qui vous sera éventuellement soumise (notamment la souscription d'une assurance facultative proposée par la CCMT) vos données personnelles pourront être communiquées à l'assureur notamment dans le cadre de l'étude préalable de votre situation par ce dernier ou, en cas d'acceptation, si le risque assuré se réalise.

En cas de procédure extra-judiciaire ou judiciaire, les données utiles pourront également être communiquées à l'administration (notamment les tribunaux) ou encore aux auxiliaires de justice dans le cadre d'un litige ou de l'exécution d'une décision de justice (avocats, notaires et huissiers de justice par exemple). Plus généralement, ces données pourront également être utilisées dans le cadre de l'exécution du contrat, notamment pour prendre contact avec vous.

En l'absence de relation contractuelle formalisée (par exemple : refus de prêt après étude de solvabilité) les données collectées seront conservées à des fins de traçabilité et de vérifications notamment dans l'hypothèse où une nouvelle demande serait ultérieurement formulée par vos soins.

D – Vos droits en matière de traitement de vos données personnelles

Dans tous les cas la CCMT ne collectera et ne traitera que les données nécessaires aux finalités ci-dessus. La CCMT ne commercialisera, ne communiquera et ne cédera pas vos données hormis le cas de cession du présent contrat. L'exploitation des données ne donnera pas lieu à des opérations de prise de décision automatisée y compris par profilage.

La CCMT vous informe également sur les points suivants :

Interlocuteurs et responsables

- Le responsable du traitement de vos données personnelles est : Gilles FABRE, Directeur de la CCMT. Il est joignable par courrier à l'adresse suivante : place Besagne Bâtiment A 83000 TOULON ou par courriel à l'adresse suivante : responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr
- Le délégué à la protection de vos données personnelles est : Marina STROHL. Elle est joignable par courrier à l'adresse suivante : place Besagne Bâtiment A 83000 TOULON ou par courriel à l'adresse suivante : dpo@credit-municipal-toulon.fr

Personnes pouvant avoir accès aux données

- Dans le strict respect des motifs de traitement énumérés ci-dessus, les personnes qui pourront avoir accès à vos données personnelles sont les préposés de la CCMT dans le cadre de leur mission, fonction, et sous contrôle du responsable du traitement et du délégué à la protection des données, chacun selon son rôle.
- Le Groupement d'intérêt économique (GIE) CM SERVICES, en sa qualité de sous-traitant de la CCMT (221 rue DUGUESCLIN 69003 LYON- RCS LYON 538 491 085), responsable de la gestion du logiciel informatique pour la CCMT.
- MUTLOG (Mutuelle du logement), immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 325 942 969, et MUTLOG Garanties, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 384 253 605, dont le siège social est sis 75 Quai de la Seine 75019 PARIS, entreprises soumises au Code des assurances.
- SPHINX SOLUTIONS 83, SAS immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro SIREN 534 037 924, dont le siège social sis 69 Route de Montfavet 84 000 AVIGNON.
- Le prestataire de service de la CCMT, QUADIENT, SA immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro SIREN 402 103 907, dont le siège social sis 42-46 Avenue Aristide Briand 92 220 BAGNEUX, dans le cadre de l'envoi de courriers.
- Les autorités, institutions, administrations, juridictions et organismes bancaires, financiers, fiscaux et judiciaires.
- Le médiateur de la CCMT, actuellement le Médiateur de la consommation membre de la SAS de Médiation Professionnelle immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 814 385 357 et dont le siège social sis 24 Rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX, dans le cas où vous effectueriez une demande de règlement amiable d'un litige vous opposant à la CCMT.
- Les commissaires aux comptes, actuellement EXPERTEA AUDIT, SAS immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro SIREN 504 875 931 et dont le siège social sis 60 Boulevard Jean Labro 13016 MARSEILLE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.

Paraphes : 

- Les auditeurs externes, actuellement PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, SAS immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro SIREN 672 006 483 00362 et dont le siège social sis 63 Rue de Villiers 92 200 NEUILLY-SUR-SEINE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.

Tous les préposés de la CCMT sont soumis au secret professionnel dont le non respect est sanctionné pénalement.

Nature des données collectées

Il peut s'agir de données courantes (par exemple : nom, prénom, email, ...) ou de données pouvant être considérées comme sensibles (par exemple : données relatives à la santé- sous réserve du secret médical-, documents d'identité, numéro de sécurité sociale, données bancaires).

Les données collectées sont celles figurant :

- dans les divers documents précontractuels que vous aurez, soit renseignés soit signés après qu'ils aient été complétés sur la base de vos déclarations (par exemple : situation professionnelle, revenus, charges financières, établissement teneur de compte). Ces données pourront le cas échéant être reportées dans la documentation contractuelle et le système informatique du prêteur (par exemple : nom, prénom, date et lieu de naissance, situation matrimoniale, familiale, professionnelle, identité bancaire).
- dans les documents fournis pour l'étude de votre demande de financement (par exemple : données bancaires, documents d'identité).

Durée de conservation

- Les données collectées seront conservées pendant une durée de cinq années après la fin de la relation contractuelle.
- En l'absence de conclusion du contrat (par exemple : refus de prêt après étude de solvabilité) ou en cas de rétractation après signature de l'offre, les données collectées seront conservées pendant une durée de six mois (à compter de la décision de refus, d'annulation ou de rétractation), et vos coordonnées pendant trois ans à compter du dernier contact avec vous, dans le cas où vous accepteriez leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

Droits fondamentaux

- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données personnelles et d'un droit à l'effacement de vos données personnelles, dans les cas prévus par la réglementation.
- Vous bénéficiez du droit à la portabilité de vos données (elles peuvent être transmises à votre demande dans les conditions que vous pourrez fixer).
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Le retrait de votre consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait. Lorsque vos données personnelles sont traitées à des fins de prospection commerciale, y compris par profilage, vous disposez d'un droit d'opposition à tout moment au traitement de ces données à de telles fins.

Pour exercer ces droits vous pouvez, soit adresser un courrier à l'attention du responsable du traitement, à la Caisse de Crédit Municipal de Toulon place Besagne Bâtiment A 83000 TOULON ou adresser un courriel à l'adresse : responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3, Place de Fontenoy TSA 80715 -75 334 PARIS CEDEX 07-Tél. 01 53 73 22 22-Fax 01 53 73 22 00-www.cnil.fr

Vous pouvez retrouver le détail des conditions et des modalités d'exercice de vos droits sur la Charte de protection des données personnelles consultable sur notre site internet www.credit-municipal-toulon.fr.

Je soussigné(e).....

reconnais et accepte que mes données personnelles soient utilisées pour les finalités mentionnées dans le présent document, autres que la prospection commerciale, notamment **en vertu d'obligations légales** (§ B et C) (***obligatoire pour conclure le contrat***) :

Fait à, le/...../.....

Signature :

OBLIGATION D'IDENTIFICATION DES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSEES (PPE)

Comme tous les organismes financiers et d'assurance soumis au contrôle de l'ACPR, LA CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE TOULON doit identifier les clients ou bénéficiaires effectifs PPE.

M. Mme

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____

Exercez-vous, ou avez-vous cessé d'exercer depuis moins d'un an, l'une des fonctions suivantes ?

Fonctions listées par l'article R.561-18 du code monétaire et financier	OUI	NON
Chef d'état, chef du gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne ;		
Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger		
Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours		
Membre d'une cour des comptes		
Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale		
Ambassadeur, chargé d'affaires		
Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée		
Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique		
Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.		

Fonctions fixées par l'Arrêté du 17 mars 2023 exercées en France	OUI	NON
<u>Fonctions politiques</u> : Président de la République, Premier ministre, membre du Gouvernement, Président du Sénat, Président de l'Assemblée nationale, député, sénateur, président ou membre d'organe exécutif des partis ou groupements politiques, ou fonction équivalente à celles précitées quel que soit son titre.		
<u>Fonctions juridictionnelles</u> : Président du Conseil Constitutionnel, membre du Conseil constitutionnel, membre du Conseil d'Etat (à l'exception des conseillers d'Etat en service extraordinaire n'exerçant pas de fonctions juridictionnelles), magistrat de la Cour de comptes, membre de la Cour de cassation, ou conseiller ou avocat général à la Cour de cassation en service extraordinaire.		
Secrétaire général du Conseil constitutionnel.		
Membre du Conseil général de la Banque de France.		
Ambassadeur ou chargé d'affaires exerçant les pouvoirs d'un ambassadeur en son absence.		

Chef d'état-major des armées, chef d'état-major de l'armée de terre, chef d'état-major de la Marine ou chef d'état-major de l'armée de l'air.		
Directeur général, directeur général délégué, directeur général unique, membre du directoire, administrateur ou membre du conseil de surveillance de société anonyme, ou fonction équivalente à celles précitées quel que soit son titre, exerçant au sein d'une société ou autre personne morale dans laquelle plus de la moitié du capital social est détenue directement par l'Etat, <i>ou</i> au sein d'un établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, <i>ou</i> au sein d'une société ou autre personne morale dans laquelle plus de la moitié du capital social est détenue, directement ou indirectement, séparément ou ensemble, par une des personnes morales mentionnées ci-avant, et dont le chiffre d'affaires annuel, au titre du dernier exercice clos avant la date de nomination de l'intéressé, est supérieur à 10 millions d'euros.		
Directeur général, directeur général délégué, directeur général unique, membre du directoire, administrateur, membre du conseil de surveillance de société anonyme, ou fonction équivalente à celles précitées quel que soit son titre, exerçant au sein d'une société, d'un établissement public ou d'une autre personne morale (hormis celles mentionnées dans la case précédente) dans laquelle les collectivités, leurs groupements, ou les personnes morales mentionnées dans la case précédente, ou les offices publics de l'habitat (gérant un parc comprenant plus de 2 000 logements au 31 décembre de l'année précédant celle de la nomination de l'intéressé), détiennent directement ou indirectement, plus de la moitié du capital social, ou qui est ou une société d'économie mixte, et dont le chiffre d'affaires annuel, au titre du dernier exercice clos avant la date de nomination de l'intéressé, dépasse 50 millions d'euros.		

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-telle les fonctions précédentes, ou a-t-elle cessé d'exercer ces fonctions depuis moins d'un an ?

Nature du lien	OUI	NON
Le conjoint ou le concubin notoire		
Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou pas un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère		
Les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère		
Les ascendants au premier degré		

Si vous avez répondu « OUI » à au moins une de ces questions, LA CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE TOULON peut être amenée à vous demander des informations et justificatifs complémentaires selon la nature et/ou les montants de l'(des)opération(s) effectuée(s).

Merci de compléter ce formulaire et de produire tout justificatif à votre agence ou le remettre directement à votre interlocuteur.

Renseigner ce formulaire est obligatoire. Les données personnelles vous concernant ainsi recueillies sont nécessaires en vue de déterminer si vous avez la qualité de personne exposée à des risques particuliers en raison de vos fonctions ou de celles occupées par un membre direct de votre famille ou un de vos associés (cf. articles L. 561-10 1°, R.561-18 et Arrêté du 17 mars 2023 fixant la liste des fonctions nationales politiquement exposées).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le formulaire « important-traitement de vos données personnelles » qui vous a été remis, ainsi que la Charte de protection des données personnelles sur le site internet www.credit-municipal-toulon.fr.

Je certifie sur l'honneur que les éléments figurant sur la présente déclaration sont exacts, exhaustifs et conformes à la réalité. Je m'engage à informer LA CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE TOULON de tout changement de situation pouvant avoir un impact sur les réponses apportées à la présente déclaration.

Conformément à l'article 441-7 du Code Pénal, le fait de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié est puni d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 15 000 €. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public.

Fait à* :

Date* : _____/_____/_____

Signature du déclarant* :

*Données obligatoires

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE TOULON



A votre agence ou directement au siège :

CREDIT MUNICIPAL DE TOULON
PLACE BESAGNE - BAT A
83000 TOULON

VOTRE PRÊT

Montant : _____ Durée : _____

Ce montant pourra être diminué par le Crédit Municipal de Toulon suite à l'expertise du bien objet de la garantie.

Objet : _____

Vous avez déjà fait un prêt au Crédit Municipal de Toulon Oui Non

Vous souhaitez éventuellement ouvrir un compte au Crédit Municipal de Toulon Oui Non

EMPRUNTEUR OU CAUTION

Nom Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : _____

Ville de naissance : _____ Code postal : _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____

Tel fixe : _____ Tel portable : _____

SITUATION DE FAMILLE

Marié(e) Vivant maritalement

Célibataire Veuf (ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

Nombre d'enfants à charge : _____ Nombre de personnes à charge : _____

PROFESSION

Votre profession : _____

Année d'entrée dans l'emploi actuel : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

RESSOURCES (MENSUELLES)

Salaire ou revenus d'activité (mensuel) : _____ Pension : _____

Allocation : _____ Revenus fonciers : _____

HABITATION

Location Accession Propriétaire Depuis le _____

Hébergé Logé par l'employeur

COMPTES BANCAIRES

Banque : Simple Joint Professionnel Année ouverture :

Banque : Simple Joint Professionnel Année ouverture :

Banque : Simple Joint Professionnel Année ouverture :



ATTESTATION DES CHARGES

PRÊTS IMMOBILIERS OU MONTANT DU LOYER

- Locataire (indiquer votre loyer)
 Propriétaire : (remplir le tableau ci-dessous)

Loyer

ETABLISSEMENT	TYPE	CAPITAL EMPRUNTE	MENSUALITE	DATE DE FIN
	Immobilier			

PRÊTS DIVERS

ETABLISSEMENT	TYPE	CAPITAL EMPRUNTE	MENSUALITE	DATE DE FIN

MONTANT DE VOTRE IMPÔT SUR LES REVENUS (mensuel): _____

AUTRES DETTES : (Pension alimentaire, arriéré(s) d'impôt(s)...) _____

Nature : _____ Montant : _____

Nature : _____ Montant : _____

AVERTISSEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (e) : _____ Né(e) le : _____

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas avoir de prêt en cours Avoir des prêts en cours dont détails ci-dessus

et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements contenus dans cette fiche permettant l'étude de la demande et l'établissement de l'offre de contrat de crédit. Toute erreur, omission ou fausse déclaration engagerait ma responsabilité pleine et entière, notamment face aux litiges résultant de l'application des articles L.711-1 et suivants du Code de la consommation.

Le Crédit Municipal de Toulon
(Cachet et Signature)

Fait à _____, le _____
Signature de l'emprunteur ou de la caution
précédée de la mention "lu et approuvé"



A recopier de façon manuscrite sur un document à part en remplissant les parties manquantes (une pour chaque emprunteur°)

A «ville», le « date du jour»

Je soussigné(e)« Nom et prénom né(e) le « date » demeurant «adresse » demande par la présente un financement d'un montant de € sur la durée de mois sous réserve de l'évaluation de la valeur de la garantie. Le montant du financement pourra être diminué par le crédit municipal de Toulon suite à l'expertise du bien objet de la garantie.

Les modalités de remboursement seront les suivantes : paiement des intérêts par mensualités et paiement du capital à terme ou par anticipation.

Objet du financement : « à préciser » Avec adresse complète ou définition exacte du projet.

Je propose une hypothèque de 1^{er} rang prise sur le bien situé à l'adresse suivante :

N°, rue, code postal, ville cadastré.....

la valeur indicative de ce bien est de.....€

Le solde du capital sera effectué par la vente du bien objet de garantie ou la vente du bien situéou la liquidation de l'actif financier suivant (si nantissement) :.....

Vous ne souhaitez pas souscrire à l'assurance emprunteur



Ajoutez à votre attestation la mention ci-dessous :

Par ailleurs, je soussigné(e) (nom + prénom) atteste que malgré les conseils oraux et écrits, ne souhaite pas souscrire d'assurance pour le prêt demandé.

Signature

Liste des pièces à fournir

Prêt In Fine Griffon Patrimoine

Aucun envoi photo, ni image écran de relevés de compte ne sera accepté.

Les documents doivent être clairement lisible.

Aucun envoi de documents groupés à l'exception de documents contenant plusieurs pages.

Envoyer les documents via WeTransfer en fichier compresser (.zip .rar)

à l'adresse partenaires@credit-municipal-toulon.fr

DOCUMENT OBLIGATOIRE CMT

- Document obligatoire CMT : RGPD, demande de prêt, PPE
- Attestation manuscrite utilisation des fonds emprunteur et co-emprunteur.

IDENTITÉ

- CNI ou passeport en cours de validité emprunteur et co-emprunteur.
- Livret de famille (jusqu'à la page suivant le dernier enfant - si aucun enfant page vierge du 1er enfant.)
- Contrat de mariage, jugement de divorce, pacs.

REVENUS

- Avis imposition N-1 emprunteur et co-emprunteur.
- Si retraité : déclaration pré rempli N-1.
- Si plus de 59 ans : Simulation de retraite.
- Si salarié : 3 derniers bulletins de salaire emprunteur et co-emprunteur.
- Si revenus fonciers : Déclarations (2044), taxe foncière et baux de tous les biens.
- Si SCI : statuts, 3 derniers mois relevés de comptes.
- Si IFI déclaration de taxe foncière de tous les biens.

DOMICILE

- Facture de moins de 3 mois.
- Si hébergé : CNI hébergeur, attestation hébergement, justificatif de domicile de l'hébergeur, de moins de 3 mois).
- Si locataire : Dernière quittance de loyer.

BANQUE

- 3 derniers mois de relevés de tous les comptes bancaires emprunteur et co-emprunteur, relevés carte différée.
- Justificatifs des prêts en cours, relevé, offre et échéancier.
- Justificatifs de l'épargne emprunteur et co-emprunteur M-1.
- RIB du compte sur lequel seront prélevées les échéances CMT.

PROJET

- Synthèse et DDP courtier.
- Mandat de courtage daté et signé.
- Mandat de vente (GP Relais), estimation agence immobilière (GP Immo ou Conso).
- Titre de propriété (du bien hypothéqué).
- Taxe foncière résidence principale et du bien hypothéqué.
- Attestation assurance multi risque habitation du bien objet de la garantie.
- Compromis d'acquisition, devis travaux, justificatif notarié (droit-succession)